

VI.5.3. L'ANALYSE DES ANGLES DE RESPIRATION AUTOUR DE QUELQUES LIEUX DE VIE PRINCIPAUX

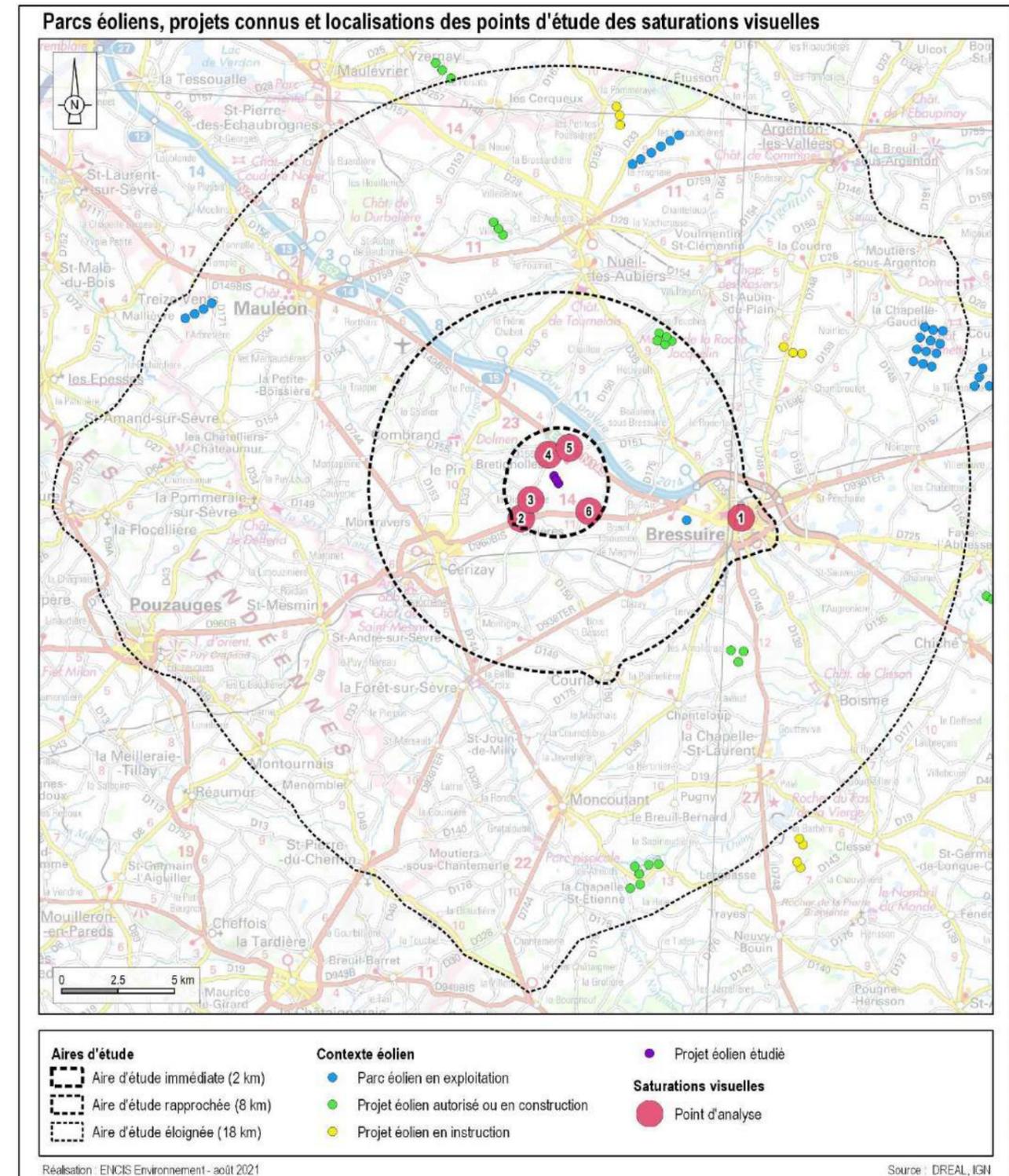
Le contexte éolien dense et les paysages ouverts dans certaines régions impliquent une analyse approfondie des éventuelles saturations visuelles engendrées par les différents parcs éoliens en fonctionnement ou projets éoliens proches de la zone du projet à l'étude.

Le périmètre de l'AEI connaît une certaine progression des projets éoliens, comme nous l'avons vu dans l'état initial. Il est donc nécessaire d'étudier la contribution du projet aux risques de saturation visuelle des paysages, notamment autour des lieux de vie. Six points d'analyse ont été retenus, correspondant notamment aux lieux de vie principaux autour du projet (cf. carte ci-après) :

- la ville de Bressuire (1) ;
- le bourg de Cirières (2) ;
- le hameau le Haut Bourg (3) ;
- le bourg de Bretignolles (4) ;
- le hameau La Faye (5) ;
- les hameaux l'Hérauderie et le Plessis Sicot (6).

La ville de Cerizay n'a pas été étudiée, le projet des Paqueries étant le seul situé dans un rayon de 10 km autour du centre-bourg. Sans regrouper une population importante, les hameaux l'Hérauderie et le Plessis Sicot sont constitués d'un nombre notable d'habitations : ce point d'analyse a été retenu car il illustre les perceptions depuis le secteur sud-est de l'AEI.

Au vu des spécificités des perceptions depuis les bourgs et les hameaux importants, où le tissu bâti dense tend à réduire fortement les perceptions sur les alentours, une analyse plus globale a pu être menée, afin de prendre en compte les parcs perceptibles : pour pouvoir déterminer les visibilitées depuis un point théorique au cœur du bourg, les vues depuis les principales sorties ont été prises en compte. Cette démarche permet de mieux traduire les perceptions des habitants, qui ne se limitent pas à un point mais varient en fonction de leurs déplacements.



Carte 210 : Points d'étude des saturations visuelles potentielles

VI.5.3.1. L'ETUDE DES SATURATIONS VISUELLES AUTOUR DE BRESSUIRE

ETAT INITIAL

Le tissu bâti dense de Bressuire réduit fortement la perceptions des parcs et projets éoliens depuis le cœur du bourg. Néanmoins, son implantation sur un coteau ouvre ponctuellement des vues cadrées (photomontage 6) ou plus larges (photomontage 7) en direction de l'ouest, avec notamment des visibilitées sur l'éolienne de Bressuire et celles des Galvestes (photomontage 7 bis). Les Herbes Blanches et St-Aubain-du-Plain sont perceptibles par endroits depuis les sorties nord de la ville, mais restent très peu prégnants visuellement. L'éolienne de Bressuire, malgré sa proximité, est également assez discrète du fait de son gabarit limité (hauteur totale 65,5 m).

Si des visibilitées sur les parcs et projets alentour sont possibles depuis Bressuire, elles restent donc peu marquantes et partielles, les éoliennes n'étant pas visibles simultanément. L'indice de respiration, de près de 160°, reste généreux.

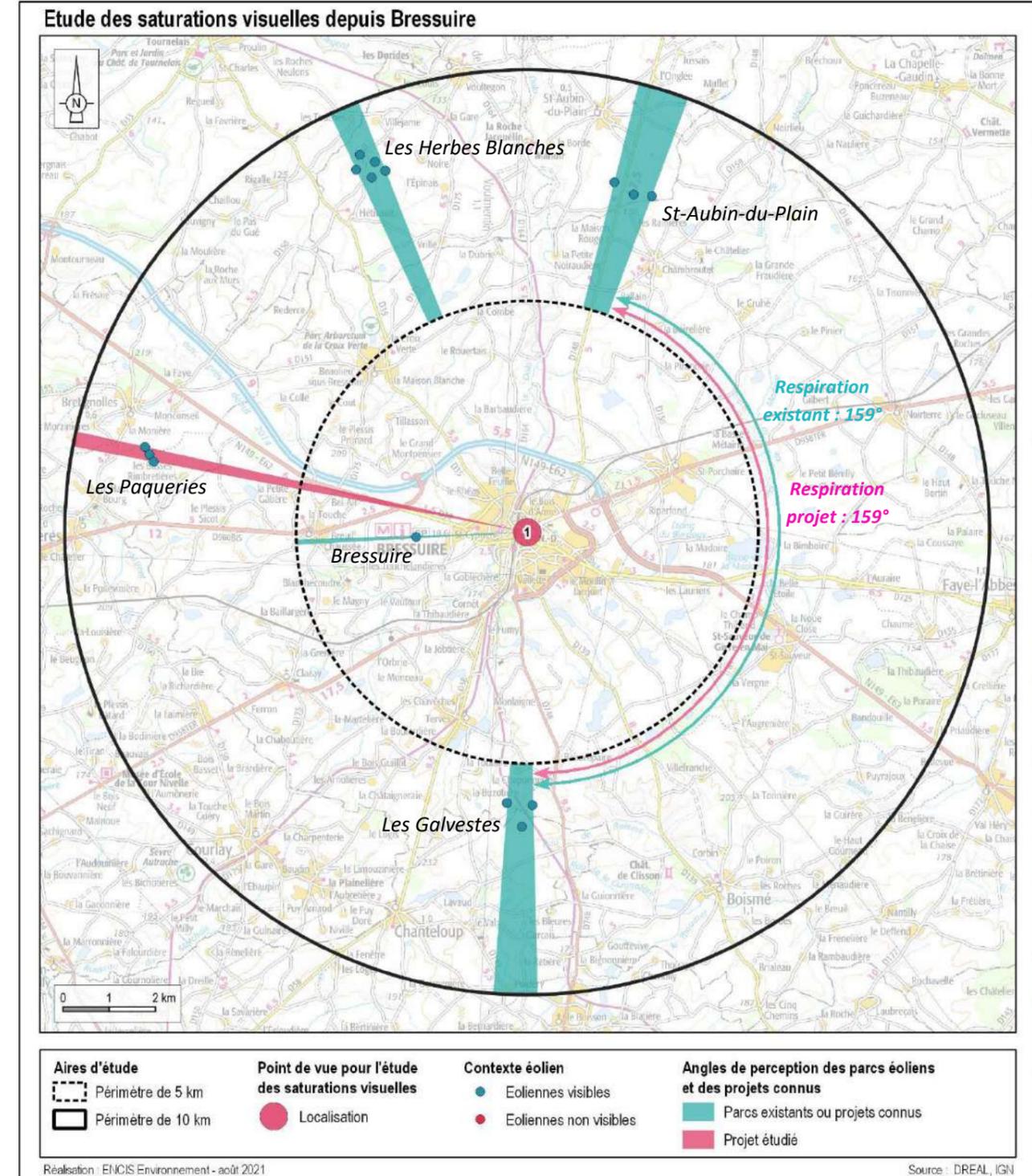
ETAT PROJETE

Le projet Les Paqueries est perceptible par endroits depuis le cœur de ville (photomontage 6) mais est facilement dissimulé depuis des belvédères notables (photomontage 7). S'il vient augmenter légèrement certains seuils, il reste globalement peu prégnant visuellement. L'indice de respiration n'est pas modifié par le projet.

Le projet Les Paqueries n'entraîne pas d'effet de saturation visuelle depuis la ville de Bressuire.

Tableau 212 : Evaluation du risque de saturation visuelle et d'encerclement depuis Bressuire (7 km du projet)

	Nombre d'éoliennes visibles		Indice d'occupation des horizons		Indice de densité sur les horizons occupés			Indice de respiration (plus grand angle sans éolienne)
	Entre 0 et 5 km (B)	Entre 5 et 10 km (B')	Entre 0 et 5 km (A en degrés)	Entre 5 et 10 km (A' en degrés)	Entre 0 et 5 km (B/A)	Entre 5 et 10 km (B'/A')	Entre 0 et 10 km (B+B'/(A+A'))	
Etat initial	1	11	1	15,5	1,00	0,71	0,73	159
Contribution du projet		+3		+2	-	-	-	0
Etat avec le projet	1	14	1	17,5	1,00	0,80	0,81	159



Carte 211 : Etude des saturations visuelles potentielles depuis Bressuire

VI.5.3.2. L'ETUDE DES SATURATIONS VISUELLES AUTOUR DE CIRIERES

ETAT INITIAL

Si deux parcs éoliens sont présents dans un rayon de 10 km autour du centre de Cirières, aucune éolienne n'est perceptible à ce jour depuis le bourg ou ses sorties.

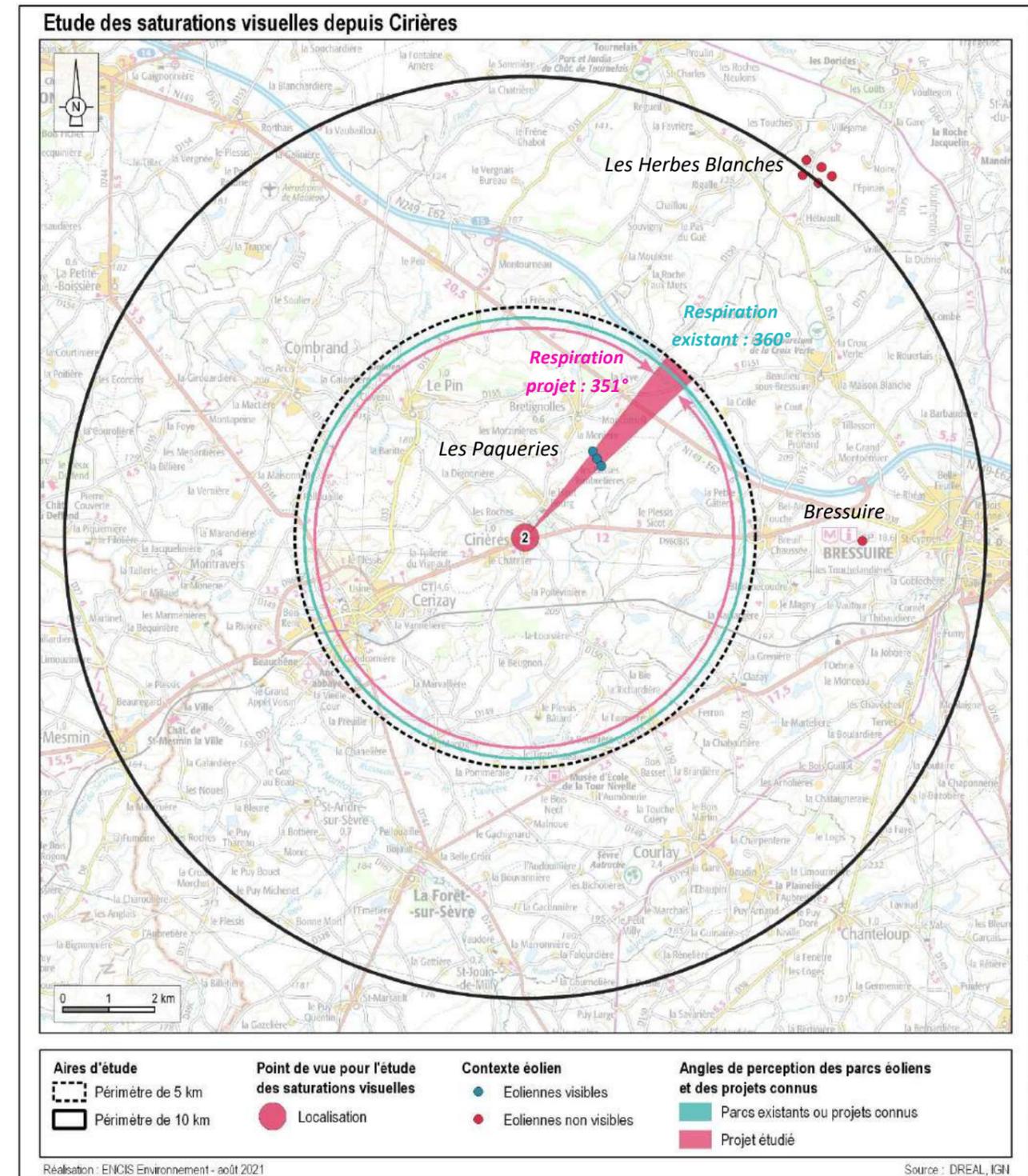
ETAT PROJETE

Le projet Les Paqueries est perceptible depuis le bourg de Cirières (cf. V.4.6.3 Les perceptions du projet depuis les lieux de vie, page 520). Ce parc n'étant constitué que de trois éoliennes regroupées au sein d'un angle restreint, il ne saurait générer à lui seul d'effet de saturation visuelle.

Le projet Les Paqueries n'entraîne pas d'effet de saturation visuelle depuis le bourg de Cirières.

Tableau 213 : Evaluation du risque de saturation visuelle et d'encerclement depuis Cirières (2 km du projet)

	Nombre d'éoliennes visibles		Indice d'occupation des horizons		Indice de densité sur les horizons occupés			Indice de respiration (plus grand angle sans éolienne)
	Entre 0 et 5 km (B)	Entre 5 et 10 km (B')	Entre 0 et 5 km (A en degrés)	Entre 5 et 10 km (A' en degrés)	Entre 0 et 5 km (B/A)	Entre 5 et 10 km (B'/A')	Entre 0 et 10 km (B+B' / (A+A'))	
Etat initial	0	0	0	0	0	0	0	360
Contribution du projet	+3		+9		-	-	-	-9
Etat avec le projet	3	0	9	0	0,33	0	0,33	351



Carte 212 : Etude des saturations visuelles potentielles depuis Cirières

VI.5.3.3. L'ETUDE DES SATURATIONS VISUELLES AUTOUR DE LE HAUT BOURG

ETAT INITIAL

Si deux parcs éoliens sont présents dans un rayon de 10 km autour du centre de ce hameau important, aucune éolienne n'est perceptible à ce jour depuis le lieu de vie.

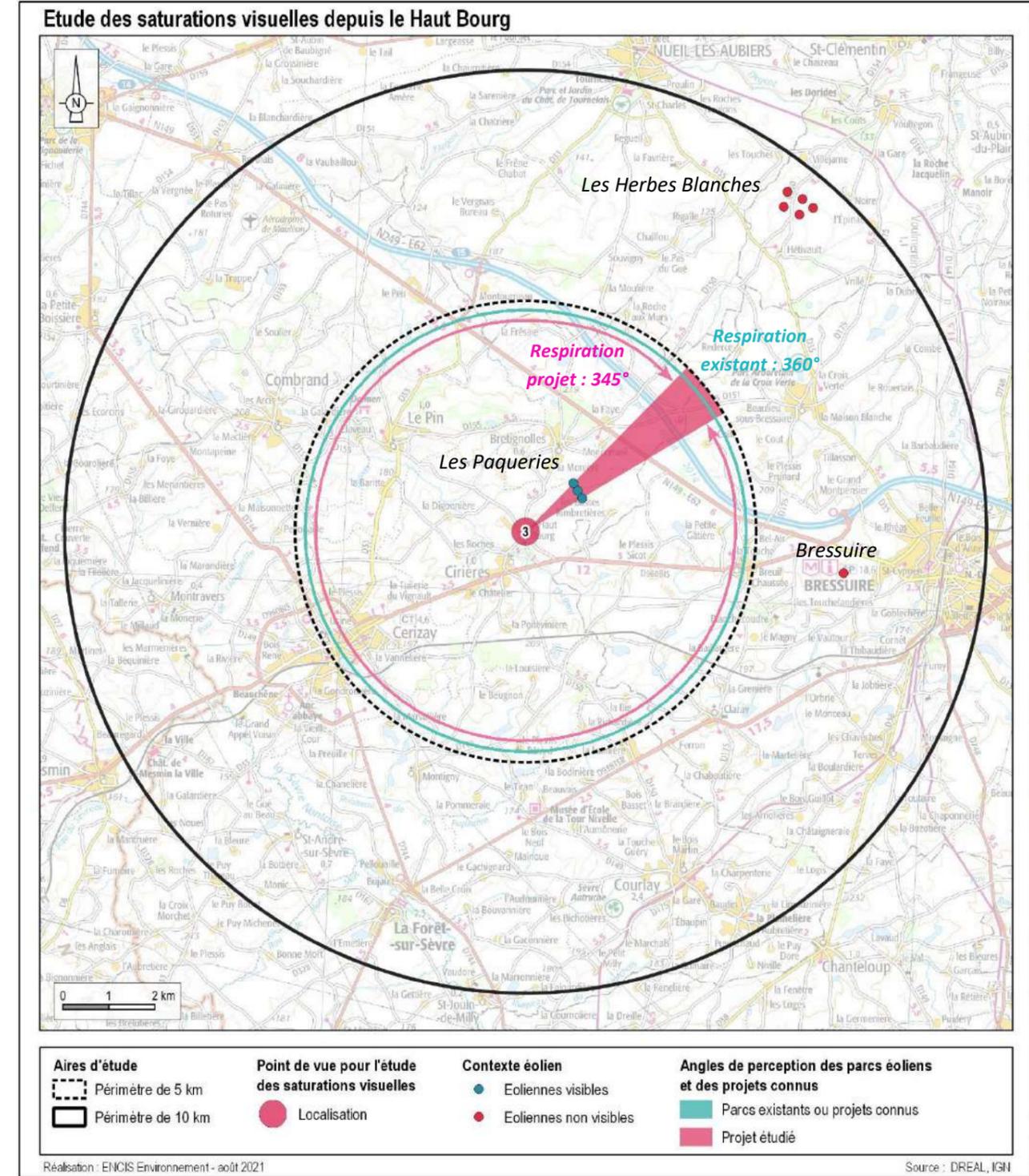
ETAT PROJETE

Le projet Les Paqueries est bien visible depuis ce hameau (photomontage 24). Ce parc n'étant constitué que de trois éoliennes regroupées au sein d'un angle restreint, il ne saurait générer à lui seul d'effet de saturation visuelle.

Le projet Les Paqueries n'entraîne pas d'effet de saturation visuelle depuis le Haut Bourg.

Tableau 214 : Evaluation du risque de saturation visuelle et d'encercllement depuis le Haut Bourg (1,2 km du projet)

	Nombre d'éoliennes visibles		Indice d'occupation des horizons		Indice de densité sur les horizons occupés			Indice de respiration (plus grand angle sans éolienne)
	Entre 0 et 5 km (B)	Entre 5 et 10 km (B')	Entre 0 et 5 km (A en degrés)	Entre 5 et 10 km (A' en degrés)	Entre 0 et 5 km (B/A)	Entre 5 et 10 km (B'/A')	Entre 0 et 10 km (B+B' / (A+A'))	
Etat initial	0	0	0	0	0	0	0	360
Contribution du projet	+3	0	+15	0	-	-	-	-15
Etat avec le projet	3	0	15	0	0,20	0	0,20	345



Carte 213 : Etude des saturations visuelles potentielles depuis le Haut Bourg

VI.5.3.4. L'ETUDE DES SATURATIONS VISUELLES AUTOUR DE BRETIGNOLLES

ETAT INITIAL

Si trois parcs éoliens sont présents dans un rayon de 10 km autour du centre de Bretignolles, aucune éolienne n'est perceptible à ce jour depuis le bourg ou ses sorties.

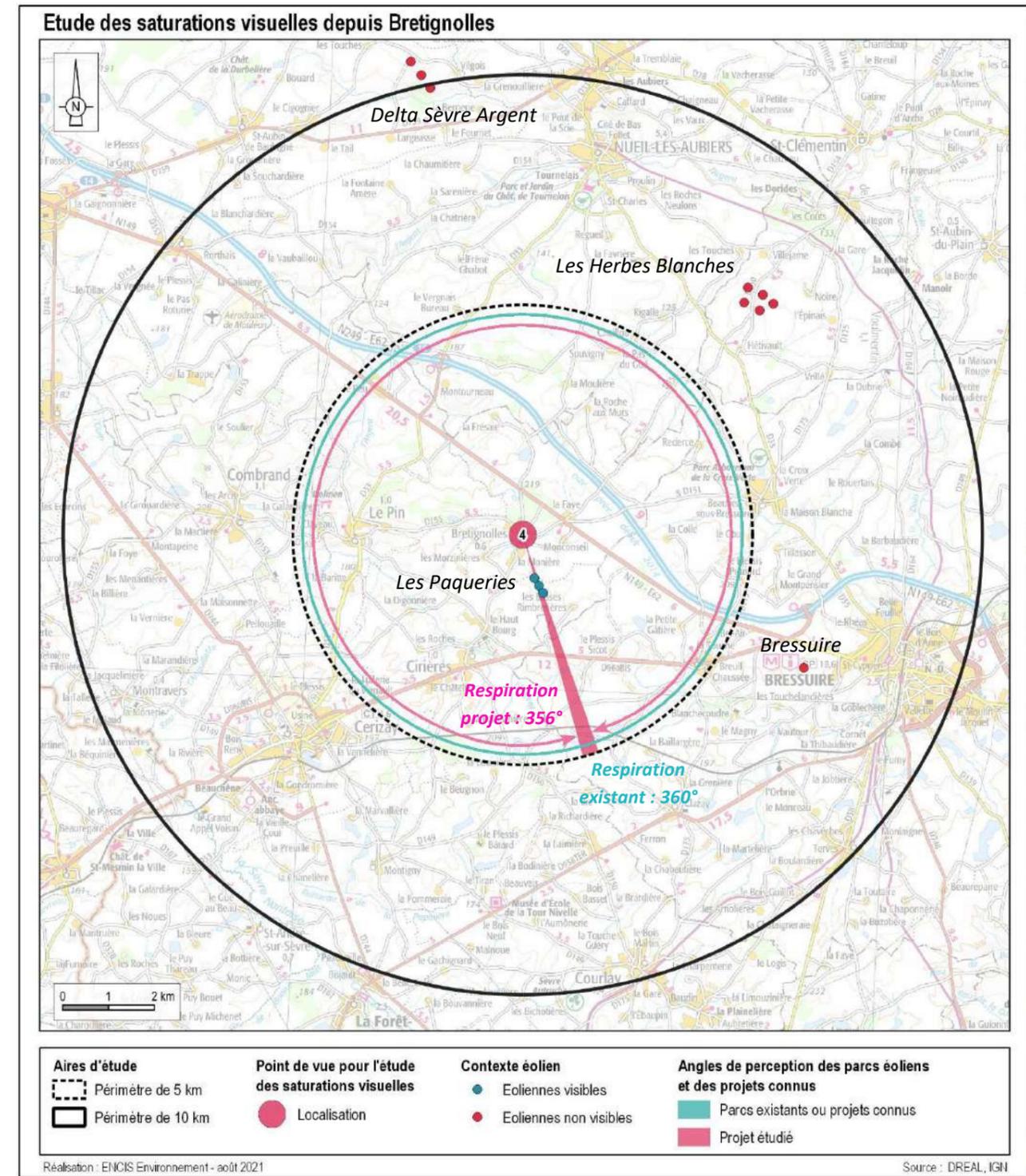
ETAT PROJETE

Le projet Les Paqueries est bien visible depuis le bourg de Bretignolles (cf. V.4.6.3 Les perceptions du projet depuis les lieux de vie, page 520). Ce parc n'étant constitué que de trois éoliennes regroupées au sein d'un angle restreint, il ne saurait générer à lui seul d'effet de saturation visuelle.

Le projet Les Paqueries n'entraîne pas d'effet de saturation visuelle depuis le bourg de Bretignolles.

Tableau 215 : Evaluation du risque de saturation visuelle et d'encerclement depuis Bretignolles (0,8 km du projet)

	Nombre d'éoliennes visibles		Indice d'occupation des horizons		Indice de densité sur les horizons occupés			Indice de respiration (plus grand angle sans éolienne)
	Entre 0 et 5 km (B)	Entre 5 et 10 km (B')	Entre 0 et 5 km (A en degrés)	Entre 5 et 10 km (A' en degrés)	Entre 0 et 5 km (B/A)	Entre 5 et 10 km (B'/A')	Entre 0 et 10 km (B+B' / (A+A'))	
Etat initial	0	0	0	0	0	0	0	360
Contribution du projet	+3		+4		-	-	-	-4
Etat avec le projet	3	0	4	0	0,75	0	0,75	356



Carte 214 : Etude des saturations visuelles potentielles depuis Bretignolles

VI.5.3.5. L'ETUDE DES SATURATIONS VISUELLES AUTOUR DE LA FAYE

ETAT INITIAL

Trois parcs éoliens sont présents dans un rayon de 10 km autour du centre de ce hameau important, mais les visibilitées des éoliennes restent très peu nombreuses. Seul le parc des Herbes Blanches est partiellement perceptible depuis les sorties nord du hameau, quelques éoliennes émergent du tissu bocager distant avec une prégnance visuelle très réduite.

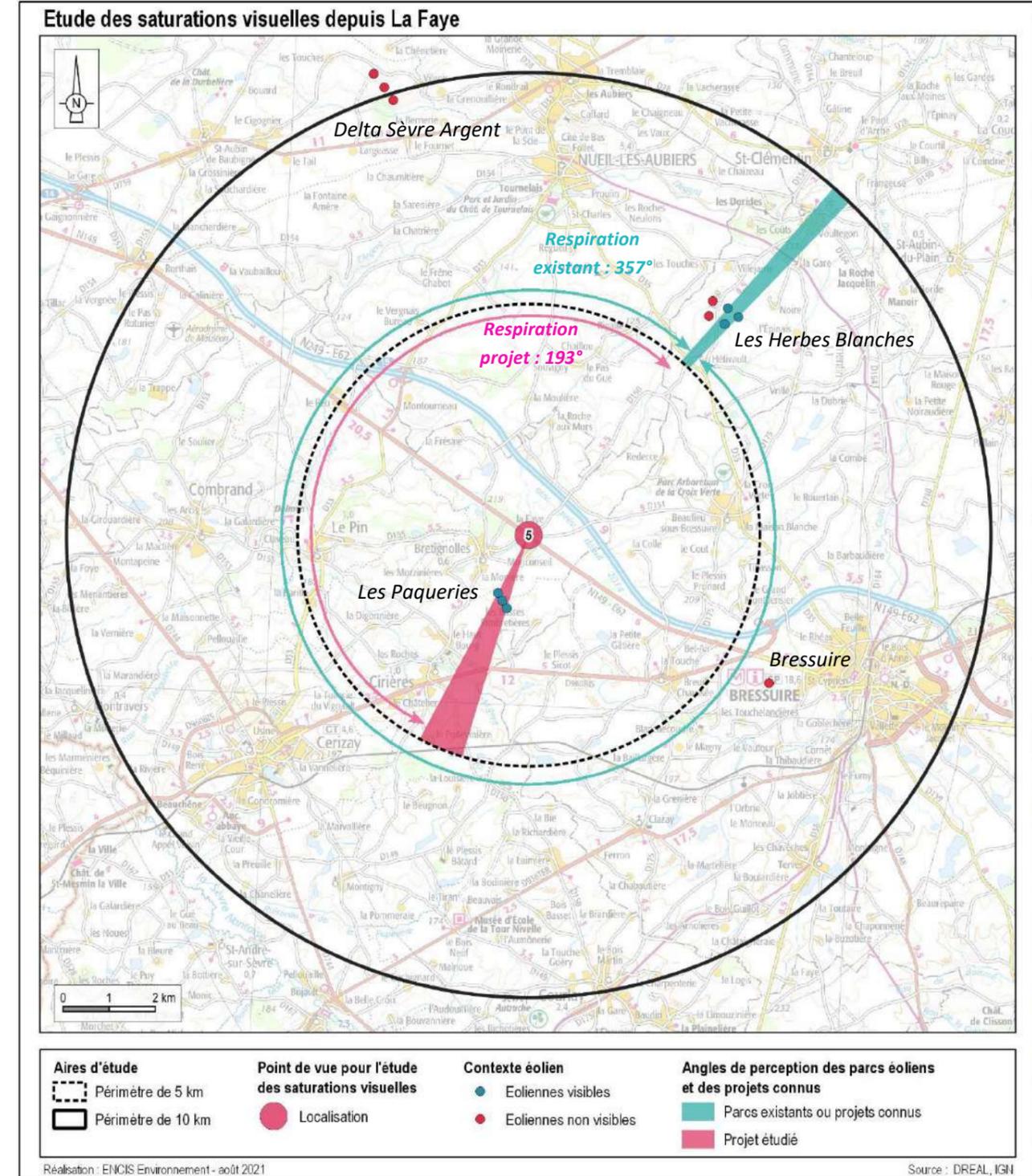
ETAT PROJETÉ

Le projet Les Paqueries est visible depuis ce hameau (photomontage 12), mais peut être plus ou moins largement masqué par le tissu bâti. S'il augmente la densité d'éoliennes présentes entre 0 et 5 km et diminue fortement l'indice de respiration, ce parc n'est toutefois constitué que de trois éoliennes regroupées au sein d'un angle restreint, et il n'est en outre pas perceptible de façon simultanée avec les éoliennes des Herbes Blanches.

Le projet Les Paqueries n'entraîne pas d'effet de saturation visuelle depuis la Faye.

Tableau 216 : Evaluation du risque de saturation visuelle et d'encerclement depuis la Faye (1,3 km du projet)

	Nombre d'éoliennes visibles		Indice d'occupation des horizons		Indice de densité sur les horizons occupés			Indice de respiration (plus grand angle sans éolienne)
	Entre 0 et 5 km (B)	Entre 5 et 10 km (B')	Entre 0 et 5 km (A en degrés)	Entre 5 et 10 km (A' en degrés)	Entre 0 et 5 km (B/A)	Entre 5 et 10 km (B'/A')	Entre 0 et 10 km (B+B' / (A+A'))	
Etat initial	0	3	0	2,5	0	1,20	1,20	357
Contribution du projet	+3		+11		-	-	-	-164
Etat avec le projet	3	3	11	2,5	0,27	1,20	0,44	193



Carte 215 : Etude des saturations visuelles potentielles depuis La Faye

VI.5.3.6. L'ETUDE DES SATURATIONS VISUELLES AUTOUR DE L'HERAUDERIE ET LE PLESSIS SICOT

ETAT INITIAL

Si trois parcs éoliens sont présents dans un rayon de 10 km autour de ces deux hameaux, aucune éolienne n'est perceptible à ce jour depuis le lieu de vie.

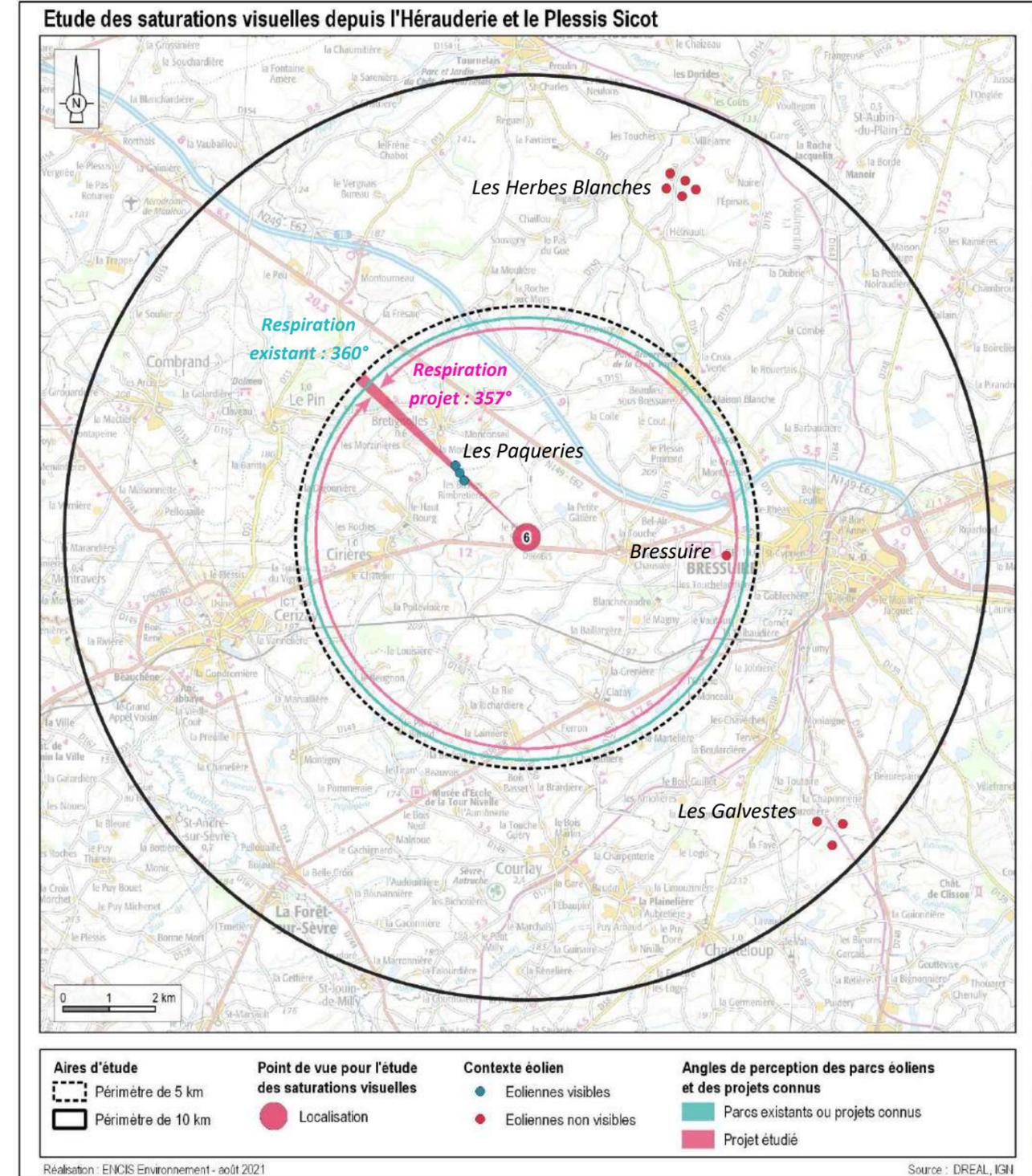
ETAT PROJETE

Le projet Les Paqueries est partiellement visible depuis ce hameau, mais reste souvent en grande partie masqué par différents écrans visuels. Ce parc n'étant constitué que de trois éoliennes regroupées au sein d'un angle restreint, il ne saurait générer à lui seul d'effet de saturation visuelle.

Le projet Les Paqueries n'entraîne pas d'effet de saturation visuelle depuis l'Hérauderie et le Plessis Sicot.

Tableau 217 : Evaluation du risque de saturation visuelle et d'encerclement depuis l'Hérauderie et le Plessis Sicot (1,7 km du projet)

	Nombre d'éoliennes visibles		Indice d'occupation des horizons		Indice de densité sur les horizons occupés			Indice de respiration (plus grand angle sans éolienne)
	Entre 0 et 5 km (B)	Entre 5 et 10 km (B')	Entre 0 et 5 km (A en degrés)	Entre 5 et 10 km (A' en degrés)	Entre 0 et 5 km (B/A)	Entre 5 et 10 km (B'/A')	Entre 0 et 10 km (B+B' / (A+A'))	
Etat initial	0	0	0	0	0	0	0	360
Contribution du projet	+3		+3		-	-	-	-3
Etat avec le projet	3	0	3	0	1,00	0	1,00	357



Carte 216 : Etude des saturations visuelles potentielles depuis l'Hérauderie et le Plessis Sicot

VII. LA SYNTHÈSE DES IMPACTS POTENTIELS DU PROJET SUR L'ENVIRONNEMENT

Les tableaux ci-après exposent de manière synthétique les impacts potentiels du projet éolien des Paqueries sur l'environnement. Pour une lecture simplifiée et rapide, un code couleur permet de hiérarchiser les impacts de positif à très fort. La dernière colonne indique la nécessité ou non de mettre en place des mesures au regard du niveau de l'impact potentiel identifié.

VII.1. LES IMPACTS POTENTIELS SUR LE MILIEU PHYSIQUE

Tableau 218 : Synthèse des impacts potentiels sur le milieu physique

Sous-thème	Enjeux identifiés	Niveau d'enjeu	Impacts potentiels du projet	Niveau d'impact avant mesures	Mesures nécessaires
PRODUCTION ÉNERGÉTIQUE					
Gisement en vent	Le potentiel éolien du site est important du fait de la régularité et de l'importance des vents. Les vents dominants sont d'axe sud-ouest/nord-est. Le gisement du site est favorable au développement de l'énergie éolienne.	FORT	Le parc éolien des Paqueries induira sur les conditions de vent du site un impact nul en phase construction et démantèlement et très faible en phase exploitation (effet de sillage). Toutefois, l'impact global est positif car le projet permettra de valoriser le gisement éolien par la production de 18,5 à 25,7 GWh d'électricité chaque année, soit la consommation moyenne de 12 800 habitants maximum.	POSITIF	NON
MILIEU PHYSIQUE					
Climat	Le site du projet présente un climat océanique assez marqué. Il est caractérisé par des précipitations régulières sur l'année et des températures modérées. Le nombre de fortes gelées par an est très faible (< 4 jours par an).	TRÈS FAIBLE	Que ce soit en phase de construction, d'exploitation ou de démantèlement, le parc éolien des Paqueries induira l'émission de CO ₂ .	TRÈS FAIBLE	NON
			Le parc éolien des Paqueries aura un impact global favorable sur le climat en participant au renouvellement des unités de production d'électricité fondée actuellement sur un mix énergétique comportant des sources d'énergies fossiles et nucléaires. Les émissions de CO ₂ évitées par le projet éolien peuvent notamment être estimées à environ 425 700 tonnes sur la durée de vie maximale du parc (30 ans).	POSITIF	NON
Qualité de l'air	La zone d'implantation potentielle est située dans un secteur rural, peu concerné par les principales émissions de polluants. Le département des Deux-Sèvres présente une qualité de l'air globalement bonne.	TRÈS FAIBLE	Les travaux liés au parc éolien en phase construction et démantèlement seront susceptibles d'émettre des gaz à effet de serre issus des engins de chantier. Des poussières pourront également se former temporairement, notamment en période de sécheresse.	TRÈS FAIBLE	OUI
			En phase exploitation, le projet produira de l'électricité à partir d'une énergie non polluante et permettra d'éviter l'émission de 83,5 tonnes maximum de SO ₂ , 58 tonnes maximum de NOx et 6,2 tonnes maximum de composés organiques volatiles par an.	POSITIF	NON
Géologie et pédologie	La zone d'implantation potentielle se situe sur un socle composé de terrains métamorphiques. Le sous-sol est formé en majorité de micaschistes datant du Protérozoïque supérieur à Cambrien. Ce socle dur est recouvert de sols limono-argileux et limono-sableux.	TRÈS FAIBLE	Des remaniements du sol et ponctuellement du sous-sol (fondations) auront lieu lors des phases de construction et de démantèlement au droit de tout ou partie des aménagements du parc éolien.	FAIBLE	OUI
Topographie	La partie nord de l'aire d'étude éloignée est relativement aplanie. A contrario, la partie sud présente d'avantages de reliefs avec une alternance de crêtes et vallées, spécifique à l'unité géologique des collines vendéennes. La zone d'implantation potentielle présente à la fois une faible amplitude altimétrique et une faible inclinaison des pentes.	FAIBLE	Les emprises concernées en phase exploitation seront, quant à elles, limitées aux aménagements nécessaires au fonctionnement et à la maintenance des installations.	FAIBLE	OUI
Hydrologie	La zone d'implantation potentielle s'inscrit dans le SDAGE Loire-Bretagne, dans le périmètre du SAGE du Thouet. Bien qu'en cours d'élaboration, le SAGE définit comme objectif la préservation, la restauration et la valorisation des zones humides.	MODÉRÉ	Des risques de pollution des eaux superficielles peuvent exister lors des phases construction et démantèlement avec la présence d'engins contenant des liquides potentiellement nocifs pour l'environnement (coulis de béton, hydrocarbure, huiles).	FAIBLE	OUI
			En phase exploitation, le projet n'induit aucun rejet de polluant.	NUL	NON
	La zone d'implantation potentielle n'est traversée par aucun cours d'eau, mais comprend une petite mare. Plusieurs ruisseaux à écoulement temporaire et permanent sont situés à proximité.	FAIBLE	Le projet éolien des Paqueries impacte nullement la continuité et la qualité du réseau hydrographique du secteur.	NUL	NON

Sous-thème	Enjeux identifiés	Niveau d'enjeu	Impacts potentiels du projet	Niveau d'impact avant mesures	Mesures nécessaires
Hydrogéologie	L'aire d'étude éloignée se situe sur un ensemble d'aquifères de socle à la productivité globalement faible, mais perméables et très fissurés. Le risque de pollution des nappes souterraines est élevé.	MODÉRÉ	Des risques de pollution des eaux souterraines peuvent exister lors des phases construction et démantèlement avec la présence d'engins contenant des liquides potentiellement nocifs pour l'environnement (coulis de béton, hydrocarbure, huiles).	FAIBLE	OUI
	Aucun captage d'eau potable ou périmètre de protection associé n'est recensé à proximité de la zone d'implantation potentielle.	NUL			
Risques naturels	La zone d'implantation potentielle s'inscrit en dehors de la plupart des risques naturels (inondation, mouvements de terrain, remontée de nappes, cavités).	NUL	Aucun impact relatif aux risques d'inondation, de mouvement de terrain, de remontée de nappes et lié aux cavités.	NUL	NON
	La zone d'implantation potentielle se situe en zone sismique modérée.	MODÉRÉ	Dégradation des éoliennes et de leurs aménagements annexes en cas de séisme.	MODÉRÉ	OUI
	Présence d'un risque lié à la foudre et aux tempêtes.	FAIBLE	En phase exploitation, les éoliennes constituent des installations verticales de haute dimension susceptibles d'être frappées par la foudre.	FAIBLE	OUI
			Lors des phases construction et démantèlement, le chantier peut temporairement être perturbé lors d'évènements climatiques exceptionnels (tempête, sécheresse, pluie abondante, etc.). En phase exploitation, les éoliennes constituent des installations potentiellement sensibles aux phénomènes de tempêtes qui pourront induire une dégradation des installations du projet.	TRÈS FAIBLE	OUI
	Risque de feu de forêt dans la partie est/sud-est de la zone d'implantation potentielle avec la présence de boisements.	MODÉRÉ	Aucun impact au niveau des autres éoliennes pour les phases construction, exploitation et démantèlement.	NUL	NON
			Il existe au niveau de E3 un risque de propagation d'incendie vers un boisement situé à moins d'une hauteur totale en bout de pale.	TRÈS FAIBLE	OUI
Présence d'un aléa moyen de retrait-gonflement des argiles au nord de la zone d'implantation potentielle.	MODÉRÉ	Plusieurs aménagements liés à l'éolienne E1 sont implantés sur une zone à aléa moyen de retrait-gonflement des argiles.	FAIBLE	OUI	

Malgré une optimisation de l'implantation des éoliennes vis-à-vis des enjeux recensés lors de l'état initial de l'environnement, le projet éolien des Paquieries engendrera potentiellement des impacts nécessitant la mise en œuvre de mesures. Les thématiques concernées sont :

- La qualité de l'air avec l'émission de poussières et de gaz à effet de serre ;
- La géologie et la topographie avec le remaniement du sol et ponctuellement du sous-sol ;
- L'hydrologie et l'hydrogéologie avec le risque de pollution des eaux ;
- Les risques naturels (séisme, foudre, tempête, incendie, retrait-gonflement des argiles).

VII.2. LES IMPACTS POTENTIELS SUR LE MILIEU NATUREL

Tableau 219 : Synthèse des impacts potentiels sur le milieu naturel

Sous-thème	Enjeux identifiés	Niveau d'enjeu	Impacts potentiels du projet	Niveau d'impact avant mesures	Mesures nécessaires		
MILIEU NATUREL							
Chiroptères	Au total, 19 espèces ont été recensées, dont 1 indéterminée. Il s'agit d'une forte diversité, en partie liée à une pression d'observation élevée, mais le peuplement est dominé par un petit groupe de quelques espèces. L'activité est surtout significative dans les secteurs à forte composante bocagère. Il existe une forte dominance des espèces anthropophiles.	MODÉRÉ	Le positionnement des éoliennes engendre un risque de perturbation / dérangement pour les gîtes connus.	FAIBLE	NON		
			Le positionnement des éoliennes engendre un risque de perturbation / dérangement pour les espèces de chauves-souris inféodées aux zonages environnementaux recensés.	FAIBLE	NON		
			Le positionnement des éoliennes engendre un risque de perturbation / dérangement pour les espèces de chauves-souris inféodées aux zones humides (impact faible à modéré pour E1, impact faible pour E2 et E3).	FAIBLE	À	MODÉRÉ	NON
			Le positionnement des éoliennes engendre un risque de perturbation / dérangement pour les espèces de chauves-souris inféodées aux lisières des boisements (faible pour E1 et E2, faible à modéré pour E3)	FAIBLE	À	MODÉRÉ	OUI
			Le positionnement des éoliennes engendre un risque de perturbation / dérangement pour les espèces de chauves-souris inféodées aux haies.	FAIBLE	À	MODÉRÉ	OUI
			Risque de collision pour la Pipistrelle commune et la Pipistrelle de Kuhl.	FORT		OUI	
			Risque de collision pour le Murin de Daubenton, la Sérotine commune et la Barbastelle d'Europe.	MODÉRÉ		OUI	
			Risque de collision pour la Noctule commune, la Noctule de Leisler, l'Oreillard gris, le Murin à oreilles échancrées, le Grand Murin, le Murin de Natterer, le Murin à moustaches, l'Oreillard roux, le Murin d'Alcathoe, le Murin de Bechstein, la Pipistrelle pygmée, le Grand Rhinolophe, la Pipistrelle de Kuhl/Nathusius).	FAIBLE		OUI	
			Le positionnement de deux éoliennes (E2 et E3) au sein de la sous-trame de système bocager du Nord Deux-Sèvres engendre des effets de ruptures écologiques.	FAIBLE		NON	
			L'éloignement des parcs les uns des autres, sans connectivité apparente engendre un risque faible d'impacts cumulés.	FAIBLE		NON	
Avifaune	Au total, 78 espèces ont été recensées sur l'aire d'étude rapprochée. Le peuplement est représentatif des zones d'openfield avec trame bocagère résiduelle. L'enjeu conservatoire est globalement faible, lié aux haies et lisières (Pie-grièche écorcheur, Alouette lulu).	FAIBLE	L'éloignement des éoliennes aux grandes zones humides identifiées (≈ 45 km) engendre un risque négligeable de perturbation / dérangement pour l'avifaune.	NUL	À	TRÈS FAIBLE	NON
			L'éloignement des éoliennes aux grands massifs forestiers identifiés (≈ 20 km) engendre un risque négligeable de perturbation / dérangement pour l'avifaune.	NUL	À	TRÈS FAIBLE	NON
			L'éloignement des éoliennes aux zones d'intérêt ornithologiques (ZPS) identifiées (37 à 46 km) et les peuplements observés engendrent un risque négligeable de perturbation / dérangement pour l'avifaune.	NUL	À	TRÈS FAIBLE	NON
			L'analyse de l'avifaune locale et migratrice en fonction du temps de présence, des effectifs de populations, des habitats fréquentés, du type de migration et des habitudes de vol induit un risque potentiel fort de collision pour 3 espèces et un impact potentiel assez fort pour 6 espèces, dont 1 à fort d'intérêt patrimonial (Alouette lulu).	FORT		NON	
			L'analyse de l'avifaune locale et migratrice en fonction du temps de présence, des effectifs de populations, des habitats fréquentés, du type de migration et des habitudes de vol induit un risque potentiel modéré de collision pour 48 espèces, dont 2 à fort intérêt patrimonial (Milan noir et Pie-Grièche écorcheur).	MODÉRÉ		NON	
			L'analyse de l'avifaune locale et migratrice en fonction du temps de présence, des effectifs de populations, des habitats fréquentés, du type de migration et des habitudes de vol induit un risque potentiel faible de collision pour 21 espèces, dont 2 à fort intérêt patrimonial (Pic noir et CEdicnème criard).	FAIBLE		NON	